

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Sortie du rapport : Petites organisations, grands défis financiers : les enjeux du financement des organisations de la société civile de petite taille en Afrique centrale**

Brazzaville, Bujumbura, Goma, Kinshasa, Libreville, Lyon, Yaoundé, le 15 février 2024.

Les organisations membres du réseau DEFI basées au Burundi, Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon et République démocratique du Congo, et partenaires d'Agir ensemble pour les droits humains, publient ce jour le rapport de plaidoyer "Petites organisations, grands défis financiers. Les enjeux du financement des organisations de la société civile de petite taille en Afrique Centrale".

Dans ce rapport, les organisations s'attachent à mettre en lumière les difficultés rencontrées par les organisations de petite taille en Afrique centrale pour accéder à des financements, pourtant indispensables à la mise en œuvre de leurs actions en faveur de la protection et de la promotion des droits humains.

Le rapport documente notamment la dépendance des organisations de la société civile aux financements alloués par les bailleurs de fonds internationaux, alors même que les conditions d'accès à ces derniers sont difficilement atteignables pour de telles structures en raison de leur manque de capacités et structuration. La diversification de leurs sources de financement pourrait être une option, mais les financements publics nationaux et les financements privés sont absents.

Parmi les recommandations formulées et listées non exhaustivement dans le rapport, les organisations du réseau DEFI demandent particulièrement :

#### **Aux autorités étatiques d'Afrique centrale :**

- d'intégrer aux politiques publiques le développement de programmes d'appui à la structuration de la société civile ;
- d'allouer un soutien financier adapté à la diversité et aux spécificités des OSC de droits humains, en proposant un éventail de financements plus larges permettant aux OSC de petite taille et de taille intermédiaire d'y accéder.

#### **Aux institutions internationales et aux bailleurs de fonds internationaux :**

- de proposer, dans le cadre des AMI, des procédures de financements ainsi que de plus petites subventions, plus accessibles pour les petites OSC ;
- d'alléger les obligations procédurales lors des AMI et pour la gestion des projets ;
- d'encourager la mise en place d'un fond intermédiaire en Afrique pour financer des micro et méso-projets pour garantir l'accès aux financements à une diversité d'OSC.

**TÉLÉCHARGER LE RAPPORT**

#### Aux OSC locales :

- de prioriser le travail en réseau pour permettre le renforcement de capacités des OSC, éviter la mise en concurrence entre elles, et augmenter leur visibilité et légitimité auprès des bailleurs ;
- de privilégier une diversification des sources de financement pour assurer un modèle économique pérenne aux OSC ;
- de participer aux événements et réunions d'information organisés par les bailleurs de fonds pour améliorer la connaissance sur les dispositifs existants et assurer la prise de contact.

#### Aux ONG internationales intervenant en RDC, au Cameroun, en République du Congo et au Gabon :

- de développer des programmes pluriannuels de renforcement des capacités institutionnelles, programmatiques et financières des OSC pour assurer leur développement à long terme et leur autonomisation ;
- de privilégier les partenariats sur le long terme plutôt que les micro-partenariats, pour permettre la pérennité des actions des OSC et maintenir un renforcement des capacités sur la durée ;
- d'encourager le dépôt de projets en consortium dans le cadre du financement en cascade, afin de limiter la lourdeur des obligations procédurales.



#### NOUS CONTACTER

Equipe projet : [projetdefi@aadh.org](mailto:projetdefi@aadh.org)

Presse : [communication@aadh.org](mailto:communication@aadh.org)

**TÉLÉCHARGER LE RAPPORT**